

Un nouvel âge de la globalisation¹ ?

La globalisation n'unifie pas le monde, elle le fragmente. En mettant les territoires et les règles salariales en concurrence, les firmes globales réduisent certaines inégalités et en créent de nouvelles.

Pierre-Noël Giraud
Professeur à Mines ParisTech, PSL Research University

Depuis trente ans, on peut résumer la globalisation économique en trois phénomènes : d'abord un rattrapage rapide des pays émergents comme l'Inde et la Chine, ensuite une attente de pays stagnants devant la « porte étroite » de l'émergence, et enfin une augmentation des inégalités internes, dans tous les pays, entre emplois nomades (soumis à une concurrence internationale) et sédentaires (soumis à une concurrence uniquement locale)². Le grand enjeu est désormais le rythme et les modalités de l'émergence de l'Afrique et l'évolution des inégalités sociales internes aux grands blocs. Quelle prospective peut-on proposer de ces évolutions ?

• Plusieurs globalisations

Pour répondre à cette question, il faut se tourner vers les firmes : ce sont d'abord elles qui *font* la mondialisation. A politiques étatiques inchangées, elles devraient poursuivre leur mouvement de globalisation, jusqu'à la consolidation de grands réseaux concurrents de firmes de toutes tailles et d'origines « nationales » variées. La question principale est ici de savoir si les firmes nées dans les pays émergents vont finir par sortir de leur rôle actuel de « champions nationaux », et comment. Vont-elles s'insérer dans les réseaux globaux existants, ou en créer de nouveaux ? La question se pose en particulier pour les firmes chinoises et indiennes - les firmes brésiliennes, telles Vale ou Petrobras, sont déjà en voie de globalisation, tandis que les firmes soviétiques restent les instruments d'un Etat rentier. Cette question renvoie aux politiques des Etats et tout particulièrement au mercantilisme de certains. Il est fort probable que la Chine et l'Inde continuent de pratiquer des politiques mercantilistes, se jouant des règles de l'OMC en prétextant être des pays « en développement », ce qu'ils ne sont plus. A leur manière, les Etats-Unis et le Japon détiennent aussi un arsenal mercantiliste dont ils usent en cas de besoin, mais ni l'Europe en raison du choix du processus même de construction de l'UE, ni l'Afrique

¹ Parution 01 /2015. Revue Sciences Humaines. Mensuel N° 266: « Les grandes Questions de notre Temps »

² On trouvera la version la plus récente de ces thèses dans « La Mondialisation. Emergences et Fragmentations » Sciences Humaines. Seconde édition Juin 2012.

qui n'en a pas encore les moyens. C'est pourquoi, en matière de globalisation, il nous faut conduire une analyse prospective différenciée.

La Chine

Commençons par la Chine qui désormais donne le tempo de la globalisation. Le parti communiste chinois ayant fait ses preuves dans la conduite du rattrapage, on peut faire l'hypothèse que la légitimité de son pouvoir repose désormais sur sa capacité à maîtriser la croissance des inégalités internes. De nombreux signes montrent qu'elles ont, dans bien des domaines, atteint les bornes au-delà desquelles le calme dans l'empire est menacé. On peut donc anticiper un recentrage progressif mais puissant de l'économie chinoise qui a d'ailleurs, semble-t-il, commencé. Dans le même temps, le gouvernement lance ses firmes publiques à l'assaut du monde avec des capacités de financement quasi illimitées. Dans quel but et que vont devenir ces firmes ? Elles resteront certainement les instruments d'une politique étatique tant que le pays n'estimera pas avoir terminé son rattrapage et retrouvé sa position millénaire d'« Empire du Milieu ». Cela prendra encore au moins une vingtaine d'années.

Les Etats Unis

Aux Etats-Unis, l'autre grand protagoniste actuel de la globalisation, la tolérance aux inégalités est certainement plus grande qu'en Chine. On peut faire l'hypothèse que le gouvernement américain, dans le prolongement des politiques antérieures, visera essentiellement à maintenir sur son sol - avec l'aide de compétences d'hommes nomades au sens propre venus du monde entier - le maximum de pôles d'excellence en matière de recherche, conception et de production dans les segments à très haute valeur ajoutée des biens et services nomades actuels et à venir. Les économies d'échelle et d'agglomération, qui ont conduit à des monopoles et à leur regroupement dans des « clusters » de haute technologie, devraient grandement leur faciliter la tâche. On voit mal en effet d'où pourront surgir les concurrents de Microsoft, Apple, Google, Facebook, Amazon, sinon des firmes chinoises et à condition que leur gouvernement leur réserve le territoire chinois pour partir à l'assaut des géants globaux, comme avait fait le Japon dans les années 80 avec le succès que l'on sait. On ne voit pas non plus comment pourrait s'effondrer l'avance prise par les grandes universités américaines en tant qu'universités globales, capables d'attirer et de retenir les meilleurs cerveaux du monde entier. A cette condition du maintien sur son territoire d'un leadership technologique, le gouvernement américain semble prêt à laisser à son propre sort le peuple des emplois sédentaires. Des îlots de grande prospérité, peuplés de fortes concentrations d'emplois nomades, surplombant une vaste plaine d'emplois sédentaires dont les revenus stagnent et la précarité augmente, tel semble être le devenir des Etats-Unis, si les politiques actuelles se perpétuent.

L'Europe

Le projet européen est la construction d'un « territoire économique » à l'intérieur desquelles les hommes, les marchandises, les capitaux et les informations circulent librement, doté d'un gouvernement politique de type fédéral ou confédéral. On attend de cette construction une croissance d'ensemble plus soutenue, mais aussi une forte réduction des différences initiales. Au plan de l'ouverture des frontières, l'objectif est pratiquement atteint, l'acquis essentiel étant la libre circulation interne des hommes : c'est elle qui fait la vraie différence entre le territoire européen et le reste du monde. En revanche, la réduction des inégalités économiques entre les entités qui constituent ce nouveau territoire est loin d'être acquise.

Entre le PIB/habitant du Mississippi, l'État le plus pauvre des États-Unis, et celui du Delaware, deuxième État le plus riche (le premier n'étant pas pris en considération, car trop exceptionnel), le ratio est de 1 à 2. Entre le PIB par habitant de l'Estonie, État le plus pauvre de la zone euro, et celui des Pays-Bas, deuxième État le plus riche de la zone (après le Luxembourg, lui aussi en position exceptionnelle), le rapport est de 1 à 3. Au sein de l'Union Européenne, entre l'État le plus pauvre (la Bulgarie) et le deuxième État le plus riche (le Danemark), le ratio est de 1 à 8. Par comparaison, entre les États-Unis et le Mexique, qui ne constituent pas un territoire économique (les hommes ne circulent pas librement d'un État à l'autre), ce ratio n'est que de 1 à 4.

Ces quelques données mesurent bien l'ampleur des déséquilibres que la construction européenne est censée réduire. La mise en place d'un marché commun et d'une monnaie unique n'a pas suffi à assurer la convergence économique. Les déséquilibres, au contraire s'accroissent entre régions européennes. Si les marchés étaient « parfaits », dans les régions en cours de désindustrialisation, les salaires devraient baisser fortement, au point que les industriels des autres régions décideraient de s'implanter dans ces régions pour bénéficier de coûts salariaux moins élevés. En pratique, il n'en est pas ainsi. En raison tout d'abord des économies d'agglomération : l'industrie attire l'industrie.

Lorsqu'un industriel chinois du secteur de la mécanique veut s'implanter en Europe, il cherchera à se localiser dans un cluster bavarois de mécanique plutôt que de construire une usine en Sicile, où les salaires sont pourtant plus faibles. La monnaie unique accentue le phénomène en empêchant un sous-territoire en perte d'attractivité de la retrouver autrement que par une forte réduction des salaires. En l'absence de politiques industrielles qui corrigeraient les imperfections de marché au niveau européen, en l'absence de toute politique mercantiliste à l'égard des autres blocs, le rééquilibrage économique interne en Europe se fera nécessairement, lentement et avec les difficultés qu'on imagine, par des mouvements de population, comme cela se produit en permanence aux États Unis.

L'Europe, en raison des règles mêmes qu'elle impose actuellement à sa construction, a comme avenir tendanciel des inégalités internes de type américain, alors qu'elle a inventé la social démocratie et continue majoritairement d'y aspirer.

L'Afrique

Au plan d'ensemble, l'enjeu principal est l'émergence de l'Afrique. Les conditions favorables de son émergence sont bien connues : la démographie, l'abondance de ressources naturelles, un certain capital social africain avec une culture de la solidarité au sein de familles élargies et de lignages, enfin simplement le fait d'être le dernier continent à émerger, celui où subsisteront le plus longtemps des masses d'emplois sédentaires à faible productivité et faible coût.

Les obstacles sont tout aussi connus. Ils tiennent avant tout à la faiblesse des États, issus d'une fragmentation coloniale quasi arbitraire, et de toute façon bien moins enracinés dans les cultures du continent, étant donné les structures non étatiques des sociétés africaines d'avant les colonisations. Quant aux entrepreneurs adaptés à la culture africaine et à ses spécificités étatiques, ils existent déjà.

A l'égal de ce qui s'est passé en Chine, mais sous le contrôle de structures étatiques ou interétatiques probablement beaucoup plus faibles, tout se jouera dans le développement rapide de pôles industriels situés sur les côtes. Plusieurs pôles d'industrialisation se dessinent et sont en compétition. Au nord du Sahara, l'Égypte, mais elle sera plutôt connectée au moyen orient, le Maroc avec Casablanca et Tanger. Au sud du Sahara, la conurbation désormais presque continue Lagos-Abidjan (120 millions d'habitants en 2050) dans le golfe de Guinée. L'Afrique du sud. L'ensemble Kenya-Tanzanie-pays des grands lacs. L'Éthiopie et Djibouti. Comme dans les pôles d'industrialisation de la côte chinoise, un vecteur essentiel de développement sera les investissements directs étrangers, garants de diffusion rapide des connaissances. Ils viendront principalement des firmes des pays émergents. Elles détiennent en effet des techniques et des pratiques organisationnelles mieux adaptées aux pays pauvres. Certains documents officiels du gouvernement chinois parlent de localiser près de 80 millions d'emplois en Afrique dans les prochaines décennies. Lesquels de ces pôles se développeront le plus vite ? Cela dépendra avant tout des capacités étatiques à maintenir un cadre favorable à l'industrialisation et donc aussi à contenir la guerre dans les marges effondrées. En effet, aux frontières de ces pôles urbains d'industrialisation et de leurs « *hinterlands* » immédiats, se trouvent des zones d'effondrement étatiques et de guerres civiles dont le sinistre « T » se dessine dès à présent à travers l'Afrique : la barre horizontale est le Sahel, la barre verticale s'enfonce à travers la Centrafrique et la RDC jusqu'au cœur de l'Afrique tropicale.

L'émergence de l'Afrique risque d'être spécialement inégalitaire : entre les pôles émergents côtiers et les zones effondrées et au sein même des pôles émergents entre les nomades et les sédentaires. Le grand défi

étatique en Afrique est donc de trouver les moyens africains de maîtriser ces inégalités. C'est, en un mot, la condition essentielle de l'émergence. Elle passe par le maintien de l'ordre public et d'une certaine stabilité du climat des affaires, par le réinvestissement local des rentes pétrolières et minières, par des politiques urbaines qui fassent fonctionner la ville pour tous, ainsi que par la maîtrise du rapport ville/campagne et le développement prioritaire d'une révolution doublement verte.

Afrique: futurs « Shen Zehn » et zones d'effondrement

